



## Contributions de la SFSP à la Stratégie nationale de santé

20 octobre 2017

La Société française de santé publique (SFSP) apporte sa contribution à la Stratégie Nationale de Santé par 10 propositions et deux mesures transverses. Elles sont issues des travaux menés pour la précédente Stratégie Nationale de Santé, des travaux et réflexions lors de son congrès d'Amiens et des contributions de ses adhérents.

Elle demande tout d'abord que **la Loi de financement de la Sécurité sociale rende lisible la priorité donnée à la prévention et à la promotion de la santé** au travers de la Stratégie Nationale de Santé et puisse en être un réel relais.

La SFSP souhaite en particulier :

- Rappeler que l'évolution des modes de vie et des contextes et leurs interactions avec l'éducation rendent plus que jamais indispensables de **consolider les dispositifs pour renforcer et soutenir la place de la relation éducative dans les parcours de santé**.
- Attirer l'attention sur la mise en œuvre du **service sanitaire en santé**, qui, pour ne pas être contre-productive, doit nécessairement s'accompagner d'enseignements en amont sur la promotion de la santé et la prévention et être considéré comme un **dispositif pédagogique** comprenant notamment un stage s'intégrant dans un milieu de vie et des dynamiques et dispositifs existants.
- Réaffirmer que, sans un **soutien à l'échelon territorial et aux collectivités territoriales** dans la Stratégie Nationale de Santé, aucune action sur les déterminants sociaux de la santé et la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé ne pourra se faire.

# 10 propositions et 2 mesures transverses pour la Stratégie Nationale de Santé

*Société française de santé publique, Octobre 2017*

Axe Prévention et la promotion de la santé, tout au long de la vie et dans tous les milieux

---

- **Proposition 1 - Adopter une stratégie de prévention articulant la santé dans toutes les politiques, la promotion de la santé et les pratiques cliniques préventives**
- **Proposition 2 - Soutenir la promotion de la santé dans les milieux de vie**
- **Proposition 3 - Améliorer l'efficacité et l'efficience des pratiques cliniques préventives**

Axe Lutte contre les inégalités sociales et territoriales d'accès à la santé

---

- **Proposition 4 – Adopter une stratégie explicite de lutte contre les inégalités sociales et territoriales de santé (ISTS), dans une démarche d'universalisme proportionné et en étant attentif à développer la capacité d'agir des personnes**
- **Proposition 5 – Définir une nouvelle gouvernance facilitant la lutte contre les ISTS**
- **Proposition 6 – Développer la littératie en santé**

Axe Accroître la pertinence et la qualité des soins

---

- **Proposition 7 – Pour une politique de prévention des événements indésirables associés aux soins**
- **Proposition 8 - La formation des professionnels ou futurs professionnels au service de la qualité des soins, de la prévention et de la promotion de la santé**

Axe Innovation

---

- **Proposition 9 – Pour la mise en œuvre du Programme national de recherche en santé publique**
- **Proposition 10 – Capitaliser et partager les pratiques exemplaires en matière de prévention, promotion de la santé et littératie en santé**

Deux mesures transverses à ces quatre thèmes de la SNS

---

- **Mesure 1 - Développer les mesures d'impact budgétaire des politiques intersectorielles**
- **Mesure 2 - Sécuriser les fonctions et développer l'encadrement professionnel des missions de coordination et d'expertise méthodologique, de la gestion des risques à la promotion de la santé.**



## Contributions de la SFSP à la Stratégie nationale de santé

20 octobre 2017

La Société française de santé publique (SFSP) apporte sa contribution à la Stratégie Nationale de Santé par 10 propositions et deux mesures transverses. Elles sont issues des travaux menés pour la précédente Stratégie Nationale de Santé, des travaux et réflexions lors de son congrès d'Amiens et des contributions de ses adhérents.

Elle demande tout d'abord que **la Loi de financement de la Sécurité sociale rende lisible la priorité donnée à la prévention et à la promotion de la santé** au travers de la Stratégie Nationale de Santé et puisse en être un réel relais.

La SFSP souhaite en particulier :

- Rappeler que l'évolution des modes de vie et des contextes et leurs interactions avec l'éducation rendent plus que jamais indispensables de **consolider les dispositifs pour renforcer et soutenir la place de la relation éducative dans les parcours de santé**.
- Attirer l'attention sur la mise en œuvre du **service sanitaire en santé**, qui, pour ne pas être contre-productive, doit nécessairement s'accompagner d'enseignements en amont sur la promotion de la santé et la prévention et être considéré comme un **dispositif pédagogique** comprenant notamment un stage s'intégrant dans un milieu de vie et des dynamiques et dispositifs existants.
- Réaffirmer que, sans un **soutien à l'échelon territorial et aux collectivités territoriales** dans la Stratégie Nationale de Santé, aucune action sur les déterminants sociaux de la santé et la réduction des inégalités sociales et territoriales de santé ne pourra se faire.

# 10 propositions et 2 mesures transverses pour la Stratégie Nationale de Santé

*Société française de santé publique, Octobre 2017*

Axe Prévention et la promotion de la santé, tout au long de la vie et dans tous les milieux

---

- **Proposition 1 - Adopter une stratégie de prévention articulant la santé dans toutes les politiques, la promotion de la santé et les pratiques cliniques préventives**
- **Proposition 2 - Soutenir la promotion de la santé dans les milieux de vie**
- **Proposition 3 - Améliorer l'efficacité et l'efficience des pratiques cliniques préventives**

Axe Lutte contre les inégalités sociales et territoriales d'accès à la santé

---

- **Proposition 4 – Adopter une stratégie explicite de lutte contre les inégalités sociales et territoriales de santé (ISTS), dans une démarche d'universalisme proportionné et en étant attentif à développer la capacité d'agir des personnes**
- **Proposition 5 – Définir une nouvelle gouvernance facilitant la lutte contre les ISTS**
- **Proposition 6 – Développer la littératie en santé**

Axe Accroître la pertinence et la qualité des soins

---

- **Proposition 7 – Pour une politique de prévention des événements indésirables associés aux soins**
- **Proposition 8 - La formation des professionnels ou futurs professionnels au service de la qualité des soins, de la prévention et de la promotion de la santé**

Axe Innovation

---

- **Proposition 9 – Pour la mise en œuvre du Programme national de recherche en santé publique**
- **Proposition 10 – Capitaliser et partager les pratiques exemplaires en matière de prévention, promotion de la santé et littératie en santé**

Deux mesures transverses à ces quatre thèmes de la SNS

---

- **Mesure 1 - Développer les mesures d'impact budgétaire des politiques intersectorielles**
- **Mesure 2 - Sécuriser les fonctions et développer l'encadrement professionnel des missions de coordination et d'expertise méthodologique, de la gestion des risques à la promotion de la santé.**